

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Montréal, le 17 février 2023

Maison Jean Lapointe – Prévention et traitement à travers la province

Introduction

La Maison Jean Lapointe est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes par le traitement, la prévention, le soutien et le partage des connaissances en matière de substances et de dépendances.

Notre histoire débute en 1975. Jean Lapointe, à la suite d'un séjour à Ivry-sur-le-Lac pour un problème de consommation d'alcool, s'associe à la Société Triple-A. Ce passage en traitement marque le début de l'implication de l'artiste dans le rétablissement des personnes alcooliques. Près de 40 ans plus tard, la Maison Jean Lapointe est maintenant un chef de file en matière de prévention et de traitement à la consommation de substances et des dépendances.

Traitements pour dépendances à l'alcool et autres substances et au jeu pathologique

Avec la pandémie, il y a eu une augmentation de la consommation d'alcool et d'autres substances, dont le niveau n'a pas diminué avec la fin du confinement. L'instauration de mesures sanitaires et la diminution de lits disponibles pendant la pandémie ont mené à l'endettement de la Maison Jean Lapointe afin de continuer à remplir sa mission. De plus, il y a maintenant une liste d'attente pour avoir accès à nos traitements, situation qui n'existait pas avant 2020.

Afin de pouvoir continuer à opérer et à traiter des personnes aux prises avec des problèmes de consommation, **la Maison Jean Lapointe a maintenant besoin d'un financement récurrent de 300 000\$ pour combler le déficit existant, sans devoir augmenter le prix de ses traitements** dans les années à venir. Notre objectif est de pouvoir aider toute personne qui en a besoin à un moindre coût.

Prévention auprès des jeunes du Québec

Formation uniforme à travers la province

La Maison Jean Lapointe offrait par le passé des programmes de prévention aux risques liés à la consommation d'alcool et des autres substances, des jeux d'argent et de l'hyperconnectivité à travers la province. Suite à la mise en place d'un nouveau cadre de référence dont l'objectif est de financer principalement les organismes locaux de prévention, la Maison Jean Lapointe dessert maintenant la région de Montréal, et des organismes locaux ont pris la relève dans les autres régions de la province.

Or, bien que la plupart des régions ont accès à des organismes ayant déjà une expertise en prévention des risques liés à la consommation d'alcool et des autres substances, ce n'est pas le cas pour toutes les régions. À cet effet, la Maison Jean Lapointe a récemment signé une entente avec la région de la Capitale-Nationale afin de former adéquatement les organismes qui feront de la prévention auprès des jeunes de la région.

La Maison Jean Lapointe souhaite donc bâtir un partenariat avec le gouvernement du Québec afin de prêter main-forte aux régions où il ne semble pas y avoir d'expertise en prévention auprès des jeunes. L'objectif est de permettre à tous les intervenants d'être outillés adéquatement et d'assurer la réussite du déploiement du nouveau cadre de référence en matière de prévention aux risques liés aux substances psychoactives, et ce, partout au Québec.

Programme Ceinture verte – APTÉ individuel

Nous avons également mis sur un pied le programme Ceinture verte – APTÉ individuel, un programme de prévention axé sur les jeunes qui ont un problème de dépendance en émergence. Présentement, le traitement pour les jeunes ayant un problème de dépendance est offert gracieusement grâce au soutien gouvernemental. Nous croyons qu'il est primordial d'investir également auprès des jeunes qui ont un problème de dépendance en émergence. **Nous demandons donc au Gouvernement du Québec de nous aider à rendre accessible le programme Ceinture verte - APTÉ individuel à tous les organismes de prévention qui assurent une présence soutenue dans les écoles secondaires du Québec et qui n'ont pas de programme évalué de prévention ciblée (ou d'intervention précoce). Nous proposons de déployer le programme sur trois ans, en offrant la formation, les droits d'utilisation de nos programmes et le soutien sur une base annuelle. Nous estimons la somme nécessaire pour cette demande à environ 100 000\$ annuellement.**

Dans l'attente de vos nouvelles quant à nos trois demandes ci-haut, et en espérant pouvoir trouver des pistes de solutions avec vous et votre équipe, veuillez agréer, Monsieur Girard, nos salutations les plus distinguées.



Anne Elizabeth Lapointe
Directrice générale
Maison Jean Lapointe